



« Affermissez votre pensée »  
1 PIERRE 1:13

volume 6  
numéro 1  
Juillet 2003

ISSN 1424 - 4489

#### CONSEIL DE RÉFÉRENCE

Jean-Michel Bloch  
David Brown  
Henry Bryant  
James Favre  
Roland Frauli  
Samuel Hoffer  
Gordon Margery  
Udo Middelman  
Daniel Molla  
Florent Varak  
Hans Wyttenbach

#### COMITÉ DE PUBLICATION

Mike Evans  
Pierre Klipfel



Institut Biblique de Genève

# Comment la Bible façonne l'Église

Rob Smith

## SOMMAIRE

### Une menace pèse sur l'autorité de l'Écriture dans l'Église

*L'histoire de l'Église chrétienne et le témoignage de la Bible elle-même, nous avertissent que l'Église de Dieu vit constamment sous la menace de sous-estimer la puissance, l'autorité et la suffisance de la Bible, Parole de Dieu objective et fiable.*

Deux causes peuvent être avancées pour cette tendance. Le peuple de Dieu est toujours tenté de penser:

- que l'Écriture ne répond pas valablement aux besoins de notre époque, qu'on ne peut pas réellement se fier à elle pour rendre sage à salut par la foi en Jésus-Christ, en tout cas plus au 21<sup>ème</sup> siècle.
- que la Parole de Dieu n'est pas *vraiment* capable d'équiper *parfaitement* le peuple de Dieu pour toute bonne œuvre (en tout cas pas dans une société globalisée comme la nôtre, qui met l'accent sur la psychologie et la technologie).

Nous avons malheureusement de bonnes raisons de croire que de nombreuses Églises ont succombé à cette tentation aujourd'hui. En beaucoup de lieux, l'Église de Dieu obéit à des impératifs qui diffèrent de l'humble soumission à la Parole de Dieu. Certains se laissent conduire par la recherche de la *popularité* : cette stratégie aboutit à une éthique mercantile pseudo-chrétienne qui incite les Églises à faire leur propre promotion au lieu de présenter le Sauveur. D'autres misent avant tout sur la *tolérance*, ce qui les amène à atténuer la particularité exclusive du message chrétien, à savoir que Jésus est le seul nom sous le ciel par lequel l'homme peut être sauvé. D'autres encore insistent avant tout sur la *pertinence du message*, ce qui les oblige à réinterpréter l'enseignement de la Bible concernant le péché et le salut d'une manière qui réponde aux besoins que ressentent les gens. Il existe évidemment d'autres cri-

tères auxquels se conforment les Églises, par exemple ceux de la croissance, de la respectabilité, de l'action politique, etc.

La solution ne consiste pas à rester totalement indifférents à ces tendances collectives, ni à nier leur bien-fondé. Disons simplement que si nous permettons à un autre principe que la volonté de Dieu (telle qu'elle est exprimée dans l'Écriture) de nous guider, nous avons perdu d'avance. Avec le temps, notre lumière s'éteint, notre sel perd sa saveur, notre mission échoue et notre chandelier est déplacé.

## Comment retrouver l'équilibre ?

### 1. Réaffirmer l'autorité de l'Écriture dans l'Église

Pour nous, la réponse consiste à revenir à la compréhension que les réformateurs avaient de l'autorité scripturaire, et de nous y soumettre. C'est une autre façon de dire que nous devons croire ce que la Bible enseigne à son sujet. En parfait accord avec le témoignage que l'Écriture se rend à elle-même, les réformateurs (XVI<sup>ème</sup> siècle) ont affirmé sans la moindre ambiguïté l'autorité unique et suprême des Écritures aussi bien pour la conscience de l'individu que pour la vie d'Église. Cette déclaration impliquait l'affirmation de l'infaillibilité et de l'inerrance de l'Écriture. Les initiateurs de la Réforme protestante savaient que les docteurs et les traditions de l'Église pou-

vaient se tromper, ce qui s'est vérifié maintes fois au cours de l'Histoire, mais ils savaient également que l'Écriture ne se trompe jamais. En d'autres termes, seule l'Écriture révèle infailliblement la connaissance de Dieu et de son salut.

### **Les fondements de l'autorité scripturaire**

Sur quoi les réformateurs se sont-ils appuyés pour justifier leur position? Pour eux, l'Écriture est revêtue d'une autorité suprême en raison de son *inspiration unique*. Pour reprendre les mots de Luther : « L'Écriture Sainte a été parlée par le Saint-Esprit. » C'est une autre façon de dire que « toute Écriture est inspirée de Dieu » (2 Tm 3.16). Cela signifie donc que l'Écriture parle avec l'autorité de Dieu. Ce que l'Écriture dit, Dieu le dit, selon les paroles d'Augustin. Cela implique, comme le souligne Calvin, que « la même révérence que nous portons à Dieu est due aussi à l'Écriture »<sup>1</sup>.

Il importe de comprendre que l'Église catholique n'a jamais contesté ce point, et ne le conteste pas, mais elle affirme que le Saint-Esprit s'exprime aussi par le magistère infaillible de l'Église. Luther a réagi fermement contre la position catholique en montrant d'une part que le Nouveau Testament désapprouve une telle affirmation en soulignant la fragilité de l'Église et la nature unique de la révélation apostolique, et d'autre part, que l'Histoire s'inscrit en faux contre cette prétention. Le réformateur déclara avec force que *seule* l'Écriture s'exprime avec l'autorité de Dieu, car non seulement *toute* l'Écriture est inspirée par Dieu, mais *seule* l'Écriture l'est.

Les réformateurs justifiaient également l'autorité des Écritures en s'appuyant sur le *contenu de l'Évangile*. « Elles [les Écritures] sont la mangeoire dans laquelle repose Jésus », disait Luther. Ce raisonnement s'appuyait d'une part sur les paroles de Jésus selon lesquelles l'Ancien Testament tout entier lui rendait témoignage et d'autre part sur le fait que l'autorité du Nouveau Testament dépend intimement de celle de l'Évangile qu'il révèle et applique. Cet Évangile étant final et inaltérable, le témoignage que les apôtres lui ont rendu ne saurait être modifié. Comme le déclare Paul : « Si nous-mêmes, ou si un ange du ciel vous annonçait une bonne nouvelle différente de celle que nous vous avons annoncée, qu'il soit anathème ! »<sup>2</sup>. Bref, le seul Christ que nous connaissons est le « Christ que le Père nous a présenté et qui est revêtu de l'Évangile » (Calvin). Et le seul Évangile que nous connaissons est *seulement* celui qui est rapporté dans l'Écriture.

Qu'en est-il du canon ? Qui décide de ce qui est témoignage apostolique authentique et de ce qui ne l'est pas ? N'est-ce pas l'Église qui a conféré l'autorité à l'ensemble des livres qui constituent notre Nouveau Testament ? Ce rôle ne place-t-il pas l'Église au-dessus de l'Écriture ? Non, rétorquent les réformateurs, car l'Écriture est la Parole de Dieu, non celle de l'Église. Le canon s'est donc formé tout seul. Ou, pour être plus précis, l'Esprit de Dieu a conféré l'autorité au canon en l'inspirant, puis il a guidé l'Église pour qu'elle reconnaisse son œuvre et la confirme. D'ailleurs, c'est la Parole de Dieu qui engendre l'Église, et non l'inverse (1 P 1.23; Ep 2.20). C'est pourquoi, en reconnaissant les livres canoniques, l'Église est comme l'enfant qui reconnaît ses parents. « Qui engendre ses propres parents ? » ou « Qui forme d'abord son propre créateur ? », interroge Luther. Calvin déclare de la même façon que l'Écriture authentifie elle-même son autorité intrinsèque (elle porte avec soi sa créance, écrit-il). L'Écriture possède une autorité finale, innée, dont elle révèle la véritable majesté « quand elle est scellée en nos cœurs par le Saint-Esprit ». En fin de compte, nous n'avons pas besoin d'un autre témoignage que le sien. Citons à nouveau Calvin :

*« Étant donc illuminés par sa vertu, déjà nous ne croyons pas ou à notre jugement, ou à celui des autres,*

*que l'Écriture est de Dieu; mais, par-dessus tout jugement humain, nous arrêtons indubitablement qu'elle nous a été donnée de la propre bouche de Dieu par le ministère des hommes, comme si nous contemplions à l'œil l'essence de Dieu en elle »<sup>3</sup>.*

### **La signification de l'autorité scripturaire**

L'Écriture n'est donc rien d'autre que « le sceptre de Dieu », pour reprendre une expression favorite de Calvin. À ce titre, elle doit pouvoir régner souverainement sur l'Église de Dieu. Il importe cependant que nous comprenions ce que cela signifie pratiquement et ce que cela ne signifie pas. Permettez-moi de souligner trois points :

Premièrement, cela ne signifie pas que Jésus n'ait conféré aucune autorité à l'Église. Mais l'Écriture a autorité sur l'Église; celle-ci doit donc se soumettre en tout à la Bible. La Confession de foi de la Réforme en Angleterre intitulée « Les 39 Articles » l'exprime bien dans son article XX :

*« L'Église a le pouvoir de décréter des rites et des cérémonies, et détient une autorité dans les controverses sur la foi; pourtant, il ne lui est pas permis de faire quoi que ce soit de contraire à la Parole de Dieu écrite. »<sup>4</sup>*

Deuxièmement, le fait que l'Écriture soit revêtue de l'autorité suprême ne signifie pas qu'il n'y a pas d'autre autorité dans l'Église. L'Écriture est la seule autorité *infaillible*, et par conséquent, l'autorité *finale*. Il en découle que toutes les autres autorités, à savoir les traditions ecclésiastiques, les credos et les confessions de foi, les décisions synodales, la littérature et la liturgie chrétiennes, les cantiques et les hymnes, les ministres du culte, les conseils paroissiaux et même la prédication chrétienne, tout doit être soumis au test de l'Écriture. Si toutes ces choses passent avec succès l'épreuve de l'Écriture, on peut les considérer comme utiles; dans le cas contraire, elles doivent être abandonnées ou réformées. Les 39 Articles de l'Église Anglicane sont clairs sur ce point :

*« Tout ce que les conciles ecclésiastiques ont décrété comme nécessaire au salut est dénué de force et d'autorité, à moins de prouver que cela est tiré de l'Écriture Sainte. »<sup>5</sup>*

Selon ce même document, si l'Église d'Angleterre a accepté les anciens credos, c'est : « parce qu'ils ont de solides appuis dans l'Écriture Sainte. »<sup>6</sup>

Troisièmement, le fait que l'Écriture fasse pleinement autorité ne signifie pas que nous devons faire table rase de la raison ou de l'expérience. Pour qu'elles soient vraiment utiles, il faut que la raison et l'expérience se soumettent à l'Écriture. S'agissant de la raison, Luther déclare :

*« Avant d'avoir la foi et la connaissance de Dieu, la raison n'est que ténèbres; mais entre les mains de ceux qui croient, elle est un excellent instrument »<sup>7</sup>.*

1 Calvin J., *Commentaires Bibliques : Épîtres aux Thessaloniciens, à Timothée, Tite et Philémon*, Editions Kerygma – Editions Farel, 1991, p. 232.

2 L'Épître de Paul aux Galates 1.8.

3 Calvin J., *L'Institution Chrétienne*, Editions Kerygma – Editions Farel, 1978, volume I.VII., p. 41.

4 Les principaux textes symboliques qui définissent la foi calviniste sont la Confession de La Rochelle (1559-1571), la Confession helvétique postérieure (1560), la Confession écossaise (1560), le Catéchisme de Heidelberg (1563) et la Confession de Westminster (1646). Les 39 Articles qui fondent la foi anglicane (1563) sont également d'inspiration calviniste.

5 Les 39 Articles, Article XXI.

6 Les 39 Articles, Article VIII.

7 Luther M., *Propos de Table*, Editions Montaigne : Aubier, Paris, 1932.

Quant à l'expérience, le théologien évangélique Donald Bloesch, déclare fort à propos :

*« Il faut évidemment traduire la Parole en expérience, mais ce n'est somme toute que l'expérience de la foi qui transcende les limites de la perception de l'homme et ses capacités conceptuelles. En outre, l'expérience de la foi reste à jamais critique vis-à-vis d'elle-même et renvoie toujours à la Parole au-delà d'elle-même »<sup>8</sup>.*

Ceci est très important. Nous ne sommes pas sauvés par notre expérience, mais par la Parole vivante et permanente de Dieu, qui influe sur notre expérience, mais n'en découle pas. L'Écriture doit donc façonner et guider notre expérience, tout comme elle doit transformer et contrôler notre raison, et juger et réformer nos traditions. La Confession de foi de Westminster résume bien ce point :

*« Le Juge suprême par qui tous débats religieux doivent être réglés, par qui toutes décisions des Conciles, toutes opinions des Pères, toutes doctrines humaines et toutes manières de voir particulières doivent être examinées, et à la décision duquel nous devons nous remettre, c'est le Saint-Esprit parlant par l'Écriture; et nul autre »<sup>9</sup>.*

## 2. Rendre l'autorité scripturaire efficace dans l'Église

Si la Bible est notre autorité finale, il ne suffit pas de l'affirmer en théorie, il faut aussi la traduire dans la vie de nos Églises. Comment le faire ? Qu'est-ce que cela implique ? Une fois de plus, ma réponse tient en trois points :

**I. Donnons à la Parole de Dieu la place d'honneur qui lui revient dans la vie de l'Église.** Accordons toute notre attention à la lecture, à la prédication et à l'enseignement de l'Écriture (1 Tm 4.13). Assurons-nous que ces activités soient faites correctement. Tout en étant sensibles aux besoins et aux capacités de nos assemblées, résistons à la pression de ceux qui souhaitent des sermons courts, car, comme le dit avec justesse P.T. Forsyth : *« Un christianisme de petits sermons est un christianisme de petite stature. »<sup>10</sup>*

Cela signifie qu'il faut nous appliquer nous-mêmes à l'étude biblique personnelle et en groupe, en nous servant de méthodes et de moyens qui font parler le texte, plutôt que de certaines notes de méditation qui parlent à la place du texte et en affaiblissent souvent la signification. Laissons à l'Écriture le soin de fixer nos priorités personnelles et communautaires, et résistons au consumérisme (alimenté par la prolifération de Bibles proposant les applications pour la vie) qui imprègne le christianisme contemporain ; ce courant encourage notre égoïsme inné et nous amène à imposer nos idées à l'Écriture au lieu de la laisser nous imposer sa façon de voir les choses.

Bref, prenons l'Écriture au sérieux quand elle affirme être assez puissante pour conduire les pécheurs au salut et pour équiper entièrement les chrétiens pour toute œuvre bonne.

*« L'Écriture Sainte contient tout ce qui est nécessaire au salut. On ne peut donc exiger de personne de croire ni de considérer comme indispensable au salut ce qui ne s'y trouve pas ou qui ne peut être prouvé par elle. »<sup>11</sup>*

**II. Soumettons toutes choses au critère de l'Écriture, retenons ce qui est bon et rejetons toute forme de mal.** Nous

devons par conséquent passer au crible de l'Écriture tout ce qui se pratique dans l'Église et ne jamais considérer telle tradition ou telle pratique particulière comme définitivement acquise. Ainsi, il se peut que certains cantiques aient perdu leur utilité, soit parce qu'ils ne communiquent plus rien, soit parce qu'ils ont fait leur temps; il faut alors les supprimer de nos recueils. De même, si le port de la robe pastorale fait croire que le pasteur appartient à une catégorie d'êtres plus spirituels, il faut y renoncer. Soyons prêts à nous faire tout à tous afin d'en sauver de toute manière quelques-uns (1 Co 9.22).

Soyons également prêts à nous assurer de l'usage (et de l'utilité) de certains dons ainsi que de toute parole prononcée en public et qui se veut spirituelle ou prophétique (1 Th 5.13). Posons-nous toujours la question fondamentale suivante : « Ces choses nous aident-elles à progresser dans la connaissance et dans l'amour du Christ ou nous en éloignent-elles ? » Etant donné que l'Esprit qui conduit les enfants de Dieu est le même que celui qui a revêtu les Écritures de l'autorité divine, il ne devrait pas y avoir de conflit.

Comme Calvin l'a écrit il y a déjà bien longtemps:

*« Ce n'est donc pas l'office du Saint-Esprit (tel qu'il nous est promis) de songer nouvelles révélations et inconnues auparavant, ou forger nouvelle espèce de doctrine, pour nous retirer de la doctrine de l'Évangile après l'avoir une fois reçue; mais plutôt de sceller et confirmer en nos cœurs la doctrine qui nous y est dispensée »<sup>12</sup>.*

**III. Interprétons la Bible en accord avec elle-même.** La question herméneutique est cruciale. En effet, la Bible ne peut exercer son pouvoir sur nous de façon efficace que si elle est correctement comprise. Et elle ne peut être correctement comprise que si elle est bien interprétée. C'est pourquoi nous devons l'interpréter selon des méthodes qui lui sont fidèles et qui respectent sa revendication à la suprématie.

Pour l'Église catholique romaine, la Bible a nécessairement besoin d'un interprète extérieur à elle, « car son vrai sens n'est pas évident ». Cette opinion n'est cependant pas en accord avec la Bible puisqu'elle suggère que c'est l'Église qui détient la clé donnant accès à la compréhension de l'Écriture, ce qui place l'Église au-dessus de la Parole de Dieu. Cette conception sape les fondements de l'autorité scripturaire. Il en est de même de l'approche postmoderne qui confie les clés de l'interprétation au lecteur ; celui-ci se trouve ainsi placé au-dessus de l'Écriture.

Les réformateurs, eux, insistaient sur le fait que l'Écriture doit être interprétée « du dedans », qu'il fallait la laisser parler dans ses propres termes. Ils ont donc suggéré trois principes d'interprétation connus sous le nom d'« analogie de la foi ». Les voici :

- L'Écriture est son propre interprète
- L'Écriture ne peut se contredire
- Les parties obscures des Écritures doivent être interprétées par des textes clairs

*« L'Écriture elle-même est la règle infallible de son interprétation. C'est pourquoi, lorsque se pose une question au sujet du sens véritable et complet d'un texte quelconque de l'Écriture (qui n'est pas incohérente mais*

<sup>8</sup> Bloesch D., *Essentials of Evangelical Theology*, Harper and Row, 1978, Vol.1, p. 61.

<sup>9</sup> The Westminster Confession of Faith, I, X.

<sup>10</sup> P.T. Forsyth, théologien écossais du début du 20<sup>ème</sup> siècle. Président de l'Union des Églises Congrégationalistes et doyen de la faculté de cette même Union.

<sup>11</sup> Les 39 Articles, Article VI.

<sup>12</sup> Calvin J., *L'Institution Chrétienne*, Editions Kerygma – Editions Farel, 1978, Volume 1.IX., p. 55.

une), la réponse doit être cherchée et trouvée à l'aide d'autres textes plus clairs »<sup>13</sup>.

La Confession de foi de l'Eglise Anglicane exprime le même point de vue en déclarant que : « l'Eglise n'a pas le droit de donner à un passage de l'Écriture, une signification qui contredise un autre passage. »<sup>14</sup>

Ces exigences impliquent que nous nous attelions à la tâche herméneutique avec persévérance, humilité et prière. Nous devons constamment laisser l'Écriture corriger les interprétations erronées que nous en tirons, de manière à ce que nous entendions fidèlement la voix de l'Esprit et que nous y obéissions. Chargés d'encourager les chrétiens à lire la Bible, les pasteurs doivent aussi apprendre à leurs assemblées comment interpréter et mettre en pratique la Parole de Dieu de façon responsable et les guider sur cette voie.

## Conclusion

L'Eglise de Dieu a souvent eu honte de la Parole de Dieu. Il lui est même arrivé de la combattre et certaines branches du christianisme continuent de le faire aujourd'hui. Dans son livre *Truth and Power : The Place of Scripture in the Christian Life*, Jim Packer consacre un chapitre entier à l'histoire des relations entre l'Eglise et la Bible, une histoire qu'il décrit comme « tendue et complexe »<sup>15</sup>. Cela n'a cependant pas lieu d'être. Cette tension se produit chaque fois que l'Eglise pense de façon insensée qu'elle doit compléter les insuffisances de l'Écriture ou qu'elle estime de façon arrogante être l'interprète autorisée de l'Écriture plutôt que « la gardienne de l'Écriture Sainte »<sup>16</sup> !

Seul Christ est le *chef* de l'Eglise. Il exerce sa seigneurie aimante par la Parole écrite qui est l'épée de l'Esprit. Comme sceptre de Dieu, l'Écriture doit pouvoir régner sur le peuple de Dieu car c'est par son moyen que l'Esprit parle aux Églises. Quand on permet à la tradition ecclésiastique de renverser l'autorité de l'Écriture, on aboutit à la religion institutionnalisée du catholicisme ; quand on permet à la raison de le faire, on aboutit au

rationalisme ou au libéralisme humaniste. Quand on permet à l'expérience de le faire, on aboutit au sentimentalisme subjectif des mouvements charismatiques.

Pour les évangéliques, puisque l'Eglise repose sur le fondement des apôtres et des prophètes<sup>17</sup>, elle doit continuer à s'édifier sur ce fondement. Si elle ne poursuit pas dans cette voie, elle rejette le Christ, la pierre principale de l'édifice qu'est l'Eglise et dégénère en synagogue de Satan. Les réformateurs du XVI<sup>e</sup> siècle discernaient très bien l'enjeu d'un statut bien établi de la Bible, et c'est ce qui a motivé leur action pour l'Eglise. Mais le travail de réformation est un travail qui doit se poursuivre sans cesse. *Ecclesia reformata semper reformanda* : l'Eglise réformée a toujours besoin de se réformer. La tâche qui nous attend aujourd'hui est d'aimer la Bible, Parole de Dieu, de la mettre en pratique, de la proclamer et d'amener toutes choses sous son autorité.

Que Dieu nous accorde l'humilité, la sagesse, la force et la conviction qui nous sont nécessaires pour que nous soyons trouvés fidèles en notre temps, comme beaucoup de nos prédécesseurs le furent en leur temps.

*Rob Smith est professeur à l'Institut Biblique de Sydney en Australie*

Cet article a été publié en anglais par : The Briefing, The Good Book Company, Elm House, 37 Elm road, New Malden, Surrey KT3 3HB, GB.

Traduction : Antoine Doriath

Révision : Gilles Droque

Ne pas photocopier ou reproduire ce document sans autorisation

<sup>13</sup> La Confession de foi de Westminster, 1.10.

<sup>14</sup> Les 39 Articles, Article XX.

<sup>15</sup> Packer J.I., *Truth and Power : The Place of Scripture in the Christian Life*, IVP, 1999, p.58.

<sup>16</sup> Les 39 Articles, Article XX.

<sup>17</sup> L'Épître de Paul aux Éphésiens 2 : 20.

Le FORUM DE GENÈVE est une publication trimestrielle de l'Institut Biblique de Genève qui veut aborder des questions contemporaines d'un point de vue chrétien. Les articles, qui sont parfois des traductions, sont sélectionnés en raison de la pertinence de la réflexion. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas forcément en tout point celles du conseil de référence ou des éditeurs.



**Institut Biblique de Genève**

120, rte de la Capite CH - 1223 Cologny - Tél. 022/752 14 44 - Fax 022/752 54 25

e. mail : [info@ibg.ch](mailto:info@ibg.ch) - Site web : [www.ibg.ch](http://www.ibg.ch)

Comptes : Pour la Suisse : CCP 12-13151-5

Pour la France : Crédit Agricole - Haute Savoie

## ABONNEMENT

(Nous vous recommandons de photocopier ce talon pour conserver l'article intact)

Abonnement annuel : 15.- FS 10 €

Abonnement de soutien : 30.- FS 20 €

- Je veux m'abonner au FORUM DE GENÈVE
- Veuillez m'envoyer un bulletin de versement pour l'abonnement en Suisse
- Je joins un chèque en francs français à l'ordre de l'Institut Biblique de Genève

M. Mme Mlle Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

**A envoyer à l'Institut Biblique de Genève**